

Une campagne de tractage pour lutter contre les nuisances sonores



Ils étaient une quinzaine d'adhérents de l'association à interpeller les passants vendredi soir. / Photo DDM, LB

Les membres de l'association Bien Vivre à [Toulouse](#) ont débuté une campagne de tractage en ville vendredi soir, dans le quartier Jeanne d'Arc, pour tenter de sensibiliser les passants aux problèmes liés à la vie nocturne. «Et ce sera la même chose les 11, 17, 20, 25 et 30 juin», prévient d'emblée Noël Raimon, vice-président de l'association. C'est la première vraie campagne de tractage contre les nuisances sonores, il n'y en a jamais eue auparavant à Toulouse», poursuit-il.

Bien Vivre à Toulouse a été créée il y a moins d'un an et regroupe aujourd'hui plus de 200 adhérents qui combattent le bruit de jour comme de nuit, mais pas seulement : «Le problème de la sécurité est intimement lié à celui de la tranquillité, il y a une imbrication de ces deux thématiques, affirme Noël Raimon. Quelqu'un qui boit de l'alcool deviendra un problème de sécurité publique le jour où la convivialité se transforme en beuverie», déclare-t-il.

Après avoir établi une carte, consultable en ligne, qui recense les «lieux de tension» de la ville, Noël Raimon et les autres membres de l'association ont rencontré les représentants de la mairie au mois d'avril, «sans résultat».

L'association entend donc aller plus loin, c'est tout l'intérêt de cette campagne de tractage. «Nous ne sommes pas là pour créer un mouvement, mais pour amplifier le plus possible un mouvement déjà existant», explique le vice-président.

Plus de 10 000 Toulousains seraient aujourd'hui victimes de nuisances sonores selon l'association, les secteurs les plus touchés étant : «les quartiers du Capitole et de la Daurade, la Place Saint Pierre et la Rue de Rome». Pour y remédier, Bien Vivre à Toulouse demande notamment la révision du périmètre des terrasses «dans certaines zones», la fermeture de certains bars à une heure du matin et la fermeture définitive de certaines terrasses. Mais également l'installation de sonomètres sur les

sites sensibles pour y mesurer le bruit. «L'occupation du domaine public ce n'est pas des terrasses sur 800 m, le centre-ville ce n'est pas le Far-West.», lance le vice-président de l'association qui ne couvre que le centre-ville de Toulouse à l'heure qu'il est. «On espère être un bon millier d'adhérents à la fin de l'année, à terme on pourra peut-être couvrir les autres quartiers...»

Lucas Babilotte